

## INVITATION

Le Maire de la Ville de PERTUIS et son Conseil Municipal,

Les Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc ,  
Théâtre des Opérations à l'Extérieur, Veuves de Guerre,

Les Anciens Combattants du Canton de PERTUIS,

Les Anciens Déportés et Résistants,

Les Médaillés Militaires,

Le Souvenir Français,

Les Français d'Afrique du Nord et leurs Amis du Sud Luberon

Terre de soleil,

Les Sous-officiers de Réserve,

ont l'honneur d'inviter les membres des Associations Patriotiques, ainsi que les Autorités civiles et religieuses, le personnel enseignant, les enfants des écoles, collégiens et lycéens, les organismes officiels et la population à assister à la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 Mai 1945 dont vous trouverez ci-joint le programme.

**En raison des travaux de l'Eglise, le cortège se regroupera Place Jean Jaurès (après la messe à la Chapelle de l'Hôpital) et empruntera un itinéraire légèrement modifié en raison de la Foire aux Fleurs.**

**Roger PELLENC**

**Maire**



**PJ : Programme**



## COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le programme s'établit comme suit :

**10 h 00 :** **Messe à la Chapelle de l'Hôpital** célébrée à l'initiative des Anciens Combattants Prisonniers de guerre et des Anciens Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, T.O.E, Veuves de Pertuis,

**10 h 50 :** **Place Jean Jaurès :**  
**Accueil par Monsieur Roger PELLENC, Maire de Pertuis, des différentes autorités civiles et militaires :**

**11 h 10 :** **Formation du cortège dans l'ordre suivant :**

- Voiture de Police en ouverture
- Les enfants des écoles,
- L'Harmonie Durance-Luberon
- Les Porte-drapeaux
- Monsieur le Maire et les autorités civiles et militaires
- Les Adjointes et les élus du canton de Pertuis et le Conseil Municipal
- Le Conseil Municipal
- Suivi des représentants des Associations et de la population.

**Le cortège empruntera le circuit suivant :**

- Place Jean Jaurès
- Cours de la République
- Esplanade de la Liberté
- 

**11 h 30 :** **Au Monument aux Morts :**

- Accueil des personnalités
- Présentation du dispositif et de la cérémonie
- Remise de décorations
- Lecture des différents messages par les associations patriotiques
- Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du Ministère de la Défense par Monsieur le Maire
- Sonnerie aux Morts
- Marseillaise
- Salut des autorités aux porte-drapeaux et délégations
- Fin de la cérémonie
- Vin d'honneur offert par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal à la Fontaine Morel

